

## MAIRIE DE CARNETIN

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2021

Le 18 juin deux mille vingt et un, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal LEROY, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal 11 juin 2021

TABLEAU DE PRESENCE				
Fonctions	Noms	Présent	Absent excusé	Pouvoir à
Conseillers Municipaux	LEROY Pascal	x		
	BEERNAERT Aude	x		
	BIZIEN Roland		x	Pascal LEROY
	DANILOFF Michel	x		
	DENIZO Hervé	x		
	LEROY Aurore	x		
	MANSON Joël	x		
	PIFFRET Jean-François	x		
	PINCEMAILLE Pascal	x		
	TAUPIN-GARDIN Patrick	x		
	VIEILLEDEN Laure	x		

### ☞ ORDRE DU JOUR ☞

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 avril 2021
2. Renouvellement des contrats Imagin'R (Collégiens, Lycéens, Etudiants)
3. Taxe sur la consommation finale d'électricité 2022
4. Subvention : Courir Avec Pomponne
5. Informations et questions diverses

### OUVERTURE DE SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19 heures 05 par Monsieur Pascal LEROY, Maire.

- Election du secrétaire de séance

Selon l'article L 2121-15 du CGCT, Monsieur Pascal LEROY propose de désigner Madame Laure VIEILLEDEN comme secrétaire de séance.

**APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents du Conseil Municipal**

### I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

Sous réserve d'observations éventuelles, Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal des séances du conseil municipal du 9 avril 2021.

**APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents du Conseil Municipal**

## II – RENOUELEMENT DES CONTRATS IMAGIN'R

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrick TAUPIN-GARDIN adjoint chargé des finances. Celui-ci rappelle à l'assemblée que depuis 2004 le conseil municipal a décidé de financer une partie de la carte Imagine R pour les collégiens et les lycéens. En 2018, la participation de la subvention est élargie aux étudiants de moins de 26 ans.

En 2020/2021 la participation a été de 85 € par carte pour 13 lycéens et 14 étudiants et 4 collégiens ont bénéficié de la participation de 25 €.

Monsieur le Maire propose de reconduire cette participation, bien que les montants annuels ne soient pas encore connus, afin de permettre aux étudiants d'en bénéficier dès la rentrée de septembre. Cette subvention sera portée par la mairie à hauteur de 25 € pour les Collégiens inscrits jusqu'en 3<sup>ème</sup> et de 85 € pour les lycéens et étudiants jusqu'à 26 ans

Après en avoir délibéré, l'assemblée **décide** à l'unanimité des membres présents :

- **De reconduire** la participation au financement de la carte Imagine'R
- **D'adopter** le renouvellement du contrat Imagine R 2021/20221 pour le financement d'une subvention à hauteur de **25 €** aux collégiens jusque-là 3<sup>ème</sup>, et de **85 €** pour les lycéens et étudiants jusqu'à 26 ans domiciliés sur la commune de Carnetin et inscrit dans une école.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les contrats Imagine'R 2021/2022
- **Dit** que cette somme est prévue au budget unique 2021 article 658.

**APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents du Conseil Municipal**

## III – TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE – TCFE 2022

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrick TAUPIN-GARDIN adjoint chargé des finances. Celui-ci rappelle fait part d'un courrier reçu de la Direction Départementale des Finances Publiques précisant que l'article 54 de la loi des finances pour 2021 avance la date au 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour délibération en matière de taxe sur la consommation finale d'électricité.

**Le 21 octobre 2011, le conseil municipal avait fixé à zéro le coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité pour la commune de Carnetin.**

L'article 54 de la loi des finances pour 2021 prévoit que les collectivités locales **ne peuvent maintenant retenir que les coefficients 6, 8 ou 8,5** par délibération avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Monsieur le Maire propose de retenir le **coefficient le plus bas, soit 6.**

Après en avoir délibéré, l'assemblée **décide** à l'unanimité des membres présents :

- **De fixer** à 6 le coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité pour la commune de Carnetin à compter de 2022.

**APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents du Conseil Municipal**

## IV – SUBVENTION A L'ASSOCIATION COURIR AVEC POMPONNE POUR L'ORGANISATION DE LA COURSE « ENTRE DHUIS ET MARNE »

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'Association Courir Avec Pomponne pour une demande de subvention destinée à l'organisation d'une course pédestre nature le 24 octobre 2021 intitulée "Entre Dhuis et Marne".

Considérant d'une part que le budget de cette manifestation est limité et que d'autre part le parcours, très apprécié des coureurs, emprunte les chemins du village ainsi que ceux de Thorigny, Pomponne et des bois des Vallières ; Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 500 € à cette association.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **décide** à l'unanimité des membres présents :

- **De verser** une subvention de 500 € pour l'achat de divers fournitures nécessaires à l'organisation de la course pédestre nature « Entre Marne et Dhuis »

**APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents du Conseil Municipal**

## V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### ○ **Terrains**

Hervé DENIZO informe que l'acquisition des parcelles de Monsieur Bester sera faite par l'Agence des Espaces Verts (AEV). L'AEV prend à sa charge l'entretien des arbres et arbustes afin de conserver le point de vue sur la vallée de la Marne et sur la base de loisirs de Jablines. Monsieur le Maire ajoute que cette disposition permet à la commune d'économiser le coût des terrains, les honoraires du notaire ainsi que les coûts d'entretien annuels.

### ○ **Opération coup de poing – rodéo**

Monsieur le Maire informe que des opérations coup de poing continueront d'être réalisées dans les Vallières. Des enrochements ont été installés en travers de la Dhuis sur les communes de Claye-Souilly et de Villevaudé comme Carnetin l'a déjà fait à l'été 2020.

### ○ **Antenne BOUYGUES**

Hervé DENIZO informe qu'une entreprise procédera à l'installation de matériels sur le château d'eau pour le compte de Bouygues.

### ○ **Travaux**

Hervé DENIZO annonce que les travaux de voirie des deux cours sont terminés.

Il reste environ une quinzaine de jours pour que le pavage de la place de l'église soit totalement terminé. Deux jours seront ensuite nécessaires pour réaliser l'enrobé.

La parcelle du château d'eau qui avait servi de base chantier est maintenant dégagée.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement Monsieur Hervé DENIZO pour la conception du design des cours et de la place de l'église, le montage du dossier qui a permis d'obtenir une subvention de 45.000 €, le suivi de chantier, la relation avec les entreprises, les riverains et la constance dont il fait preuve pour convaincre la direction des routes du département de réaliser ce projet.

### ○ **PMR**

Aude BEERNAERT demande s'il est prévu des descentes PMR au niveau du trottoir devant le 1 rue de la Croix. Monsieur Hervé DENIZO informe que le largeur des trottoirs ne permet pas une circulation continue des fauteuils PMR.

### ○ **Tournage de film**

Hervé DENIZO informe qu'un tournage de film va se dérouler sur la commune les 5 et 6 juillet 2021. Une information sera faite dans Carnetinfo.

### ○ **Transports à la demande**

Patrick TAUPIN-GARDIN informe que 1.000 déplacements aller/retour ont été comptabilisés en 2020 sur la commune. Carnetin est le 2<sup>ème</sup> utilisateur de ce service sur le territoire après Lagny-sur-Marne.

### ○ **Elections**

Monsieur le Maire rappelle que les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

**L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15**

<b>Emargements</b>		
<b>Pascal LEROY</b>	<b>Patrick TAUPIN-GARDIN</b>	<b>Hervé DENIZO</b>
<b>Aude BEERNAERT</b>	<b>Roland BIZIEN</b> <i>Absent excusé</i> <i>Pouvoir à Pascal LEROY</i>	<b>Michel DANILOFF</b>
<b>Aurore LEROY</b>	<b>Joël MANSON</b>	<b>Jean-François PIFFRET</b>
<b>Pascal PINCEMAILLE</b>	<b>Laure VIEILLEDEN</b>	